

ACTU'BANVILLIENNE

Rentrée

Création d'une option santé au lycée Banville

L'offre d'enseignement se diversifie au lycée Banville, pour préparer les élèves à des études supérieures de médecine, de droit, de sciences politiques, d'ingénierie... Par ailleurs, si le téléphone tend à disparaître des écoles, la lutte contre les violences intrafamiliales y fait son entrée.

STÉPHANIE MÉNA

Comptant 28 classes, le lycée Théodore-de-Banville est le navire amiral de l'enseignement public dans l'arrondissement moulinois. 946 élèves y feront leur rentrée demain. Ils seront donc 33 par classe, environ. Cet effectif est relativement stable, c'est dix élèves de moins que l'an passé. Mais leur nombre aurait pu être plus important : « Nous avons dû refuser des élèves qui souhaitaient s'inscrire dans des spécialités qui affichaient déjà complet, en l'occurrence les sciences et vie de la terre, les humanités et l'anglais/monde contemporain, soit SVT, HLP et AMC », déclare le proviseur, Aymeric Hilali. L'internat de l'établissement affiche également complet, avec 151 places. « Et une vingtaine d'élèves sont sur liste d'attente. C'était la même chose l'an dernier. »

De nouvelles options et ateliers

Plusieurs nouveautés marquent cette rentrée et révèlent l'impulsion donnée par le proviseur, nommé à ce poste l'an passé et qui avait promis de diversifier l'offre de l'établissement. Une option santé doit permettre aux élèves de préparer des études de médecine. Cette option, dispensée le mercredi après-midi, est créée en lien avec l'hôpital de Moulins et un collectif piloté par le docteur Pierre-Antoine Pioche. Un partenariat avec la présidente du tribunal judiciaire de Moulins, Christelle Henriot-Maurel, se met en place cette année, également le mercredi après-midi, en vue de créer, l'an prochain, une option droit et grands enjeux du monde contemporain (DGEMC). Un atelier préparatoire aux grandes écoles sera supervisé par le professeur de philosophie Jean-Galaad Poupon. Enfin, un atelier préparatoire aux écoles d'ingénieurs est dans les tuyaux, sous l'égide du professeur de mathématiques Sébastien Hamon.

De nouveaux visages !

Parmi les soixante-douze professeurs, sept sont nouveaux : Alice Sporrer (allemand), Emma Lavest (anglais), Julien Giurizzato (histoire-géographie), Marine Manet (SVT), Jean-François Sarasqueta et Élio Kerle (EPS). Enfin, en sciences économiques, Jonathan Albrand est de retour. Parmi les professeurs qui sont partis, l'équipe de direction salue les

trois jeunes retraités, Christine Vernis (allemand), Vincent Présu-mey (histoire-géographie) et Thierry Linger (EPS) qui « ont marqué l'histoire de l'établissement et les lycéens par leur professionnalisme et leur personnalité ». Plusieurs personnels arrivent dans l'établissement : la proviseuse adjointe Isabelle Aubery (qui exerçait au collège François-Villon) ; deux nouvelles secrétaires, Marie-Laure Gonzales-Bailly et Alexandra Boutry ; sur treize assistants d'éducation, quatre sont nouveaux, Ines Gourmaux, Lucas Marceau, Mathieu Neollier, Mary Soyez ; une assistante d'anglais, Omelia Shearman.

Repérer le harcèlement et les violences intrafamiliales

La grande nouveauté à l'échelle nationale est la mise en place, pour tous les élèves, d'un questionnaire d'auto-évaluation intitulé « Brisons le silence ». Ce dispositif de repérage et de

« L'éducatif ne doit pas être dissocié du pédagogique »

Aymeric Hilali
Proviseur

signalement des faits de violence, notamment des violences intrafamiliales, reste à peaufiner. Sera-t-il anonyme ou nominatif, en format papier ou numérique ? Les équipes du Banville attendent les instructions, mais elles font le parallèle avec le questionnaire sur le harcèlement créé en 2023 : « Il a évolué au fil des ans, il en sera de même pour ce questionnaire. Une nouvelle façon de faire se déploie », analyse Isabelle Aubery, proviseuse adjointe, qui supervisait le plan de prévention du harcèlement (pHARe) dans le collège où elle travaillait auparavant.

Deux certitudes : le questionnaire Brisons le silence sera distribué en même temps que le questionnaire sur le harcèlement, en novembre, et l'établissement assurera le dépouillement. « Sortiront du terrain les questions des jeunes et nous répondrons à leurs besoins », affirme Isabelle Aubery. « La santé mentale est primordiale, il faut donner l'opportunité de parler. L'éducatif ne doit pas être dissocié du pédagogique », conclut Aymeric Hilali. Cela dit, dans le même temps, l'établissement a perdu son poste d'assistante sociale.

Vie de l'établissement : travaux, téléphones, voyages...

Trois salles de classes ont été entièrement rénovées cet été. Le mur d'enceinte, côté commissariat, doit être restauré tout prochainement. La cérémonie en l'honneur de Samuel-Paty aura lieu vendredi 16 octobre à 11 heures. La réglementation du lycée avait

évolué l'an passé et va dans le sens de la nouvelle loi interdisant les téléphones dans les établissements scolaires, « y compris pour les adultes qui ont un devoir d'exemplarité », souligne le proviseur.

Trois voyages sont d'ores et déjà prévus : en Italie, en octobre, ouverts à tous, et en Irlande en novembre pour les première et terminale. Un partenariat avec le programme Bourbonnais aux Amériques devrait également déboucher sur un voyage, en avril, pour les élèves de l'option théâtre.

Outre les dix classes de seconde, les neuf classes de première et de terminale, une dizaine d'élèves allophones fréquentent l'établissement sous la supervision d'une enseignante de français langue étrangère, Carine Jarrix. Comptablement, le lycée Banville gère cinq collèges : Charles-Péguy, Anne-de-Beaujeu, Tronget, Lurcy-Lévis et Bourbon-l'Archambault. ●

INFO PLUS

Journées du patrimoine.

L'événement, rare, mérite d'être souligné : le lycée Banville ouvrira au public samedi 19 septembre, à l'occasion des Journées du patrimoine. Le modus operandi n'est pas encore défini toutefois, la direction fait savoir qu'elle présentera, ce jour-là, une lettre manuscrite, rédigée par le poète Théodore de Banville en 1884, qu'elle a reçue en don d'un mécène, ancien banvillien, l'antiquaire Alain Ginot.



Isabelle Aubery, proviseuse adjointe ; Aymeric Hilali, proviseur, et Chantal Marie, secrétaire générale. PHOTO CORENTIN GARAUULT